

FICHE D'INSCRIPTION TCMS SKI & MONTAGNE

SÉJOUR ALPIN ST FRANCOIS-LONGCHAMP DU 13 au 20 mars 2021

Les cases bleutées sont à compléter

Si c'est la première inscription à un séjour de la saison, ne pas oublier de remplir votre fiche d'adhésion

NOM : Prénom :

Email :

Personne à contacter par les organisateurs en cas de nécessité lors du séjour :

Nom Prénom : Tél. :

Assurance obligatoire Je déclare être assuré(e) pour la pratique du ski

Dans le cas où l'assurance n'est pas active à l'inscription, ces informations seront à donner au plus tard au paiement du solde

Compagnie d'assurance : N° (sociétaire ou police d'assurance) :

Tél. assistance 24h/24 :

Signature :

Faites vos comptes :

Adhésion saisonnière à la section TCMS Ski & Montagne obligatoire :

Report du montant de votre fiche d'adhésion⁽¹⁾

Tarifs séjour : A régler à l'inscription **Si paiement par chèque, faire 2 chèques** + 560,00

1 chèque pour Adhésion + 1 chèque pour Séjour qui ne sera encaissé que le 20/01/2021 +

Si paiement par CB ou virement, les 560€ ne seront à payer qu'entre le 10 et le 20 janvier 2021 +

Paiement⁽²⁾ par : Chèque CB en ligne Virement en ligne **MONTANT**

(1) Si cotisation déjà payée, indiquer pour quel séjour ou motif :

(2) l'inscription est validée à l'encaissement du "MONTANT"

Les assurances FFS et FFME sont à demander et à régler à : Jean Robert BORREDON (FFS), Stéphane LESTAGE (FFME)

Nota : Les inscriptions se feront dans l'ordre de réception des fiches avec règlement (séjour et adhésion à la section)

Si vous souhaitez utiliser le paiement en ligne (CB ou virement), assurez-vous avant auprès de Nathalie QUINTANA qu'il reste de la place afin de ne pas devoir vous rembourser si le séjour est complet

Cette fiche est à envoyer à : Nathalie QUINTANA - 25 chemin sur le Cal 81290 VIVIERS LES MONTAGNES

Tél. : 06 76 51 45 60 Email : natjess@wanadoo.fr

Le club ne prend pas d'assurance annulation. En cas d'annulation du séjour par le participant, le remboursement ne sera possible qu'en fonction des frais engagés par la section auprès du prestataire. Le paiement par CB peut vous assurer (renseignez-vous auprès de votre banque)